Document d'accompagnement des missions

Préparation, suivi, évaluation

ACTION POUR

LE RENFORCEMENT

DES CAPACITES

DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION

AU MAROC

DIRECTION
REGIONALE
AREF de TETOUAN
AL HOCEIMA

Mission
PRINTEMPS 2017
Direction provinciale
De CHEFCHAOUEN

SOMMAIRE

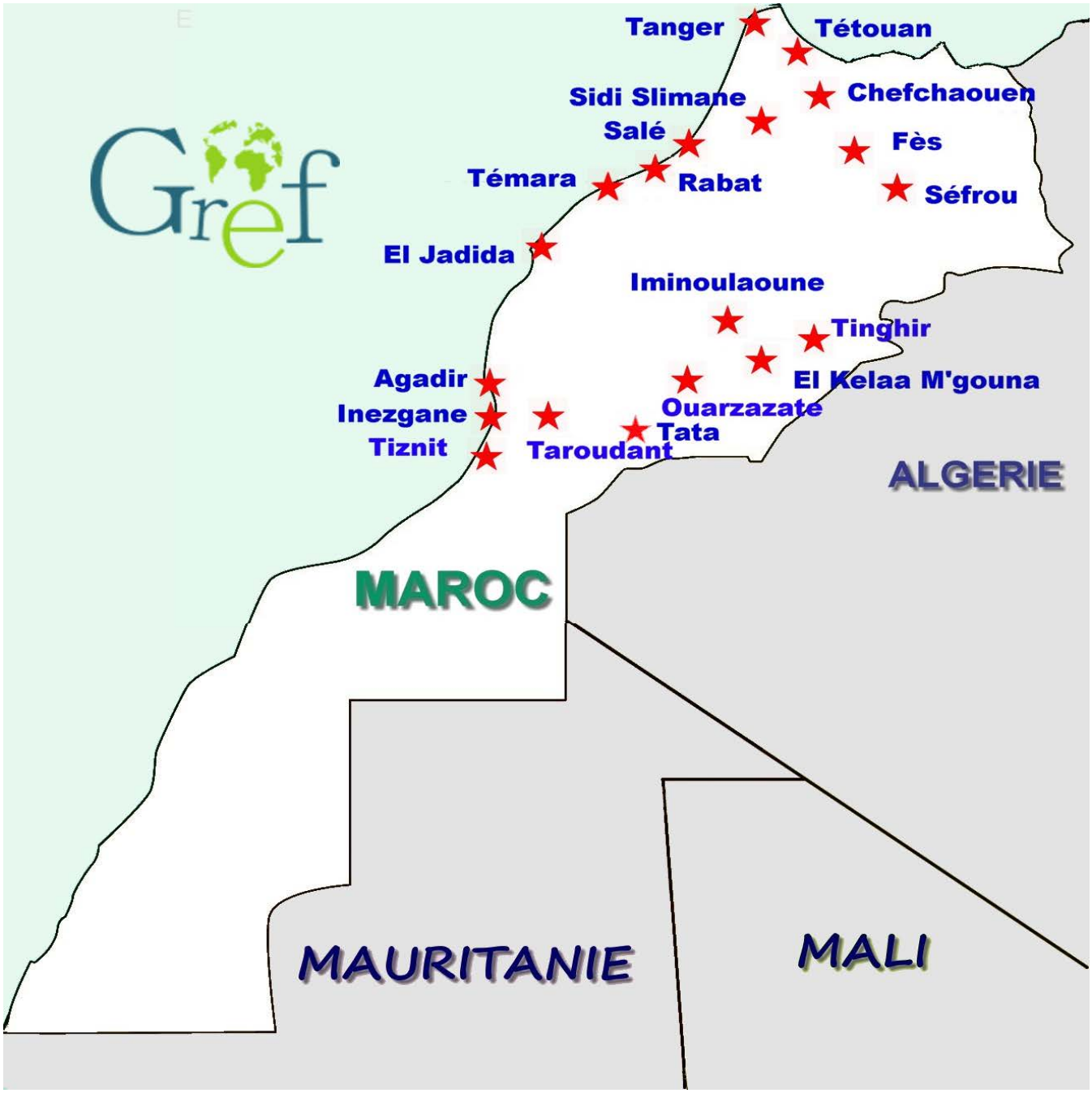

1 : description de la mission

2 : activités menées pendant la mission

3 : évaluation

4 : analyse synthétique

5 : capitalisation

6 : annexes

Document d'accompagnement des missions

1

Description de la mission

Lieu de la mission	CHEFCHAOUEN MAROC nord		
Dates de la mission	24 /04 / 2017 au 02/06/2017		
Situation de cette mission dans le projet	PMP2.2 Après une mission d'ancrage du printemps 2016, 2ème mission du projet de formation des Animateurs Educateurs		
Coordonnateur de projet	Eric TAVERNIER		
Membres de la mission	HAMEL Françoise	BOIVIN Micheline	
Partenaires de réalisation	Délégation provinciale Associations recrutant Les animateurs	7 associations de milieu rural	
Axe thématique	-Sensibiliser les Animateurs Educateurs aux pratiques pédagogiques actives, construire des outils pour la pratiquer. -Donner la priorité à l'oral pour la maitrise de l'apprentissage du français. -renforcer l'acquisition du français.		

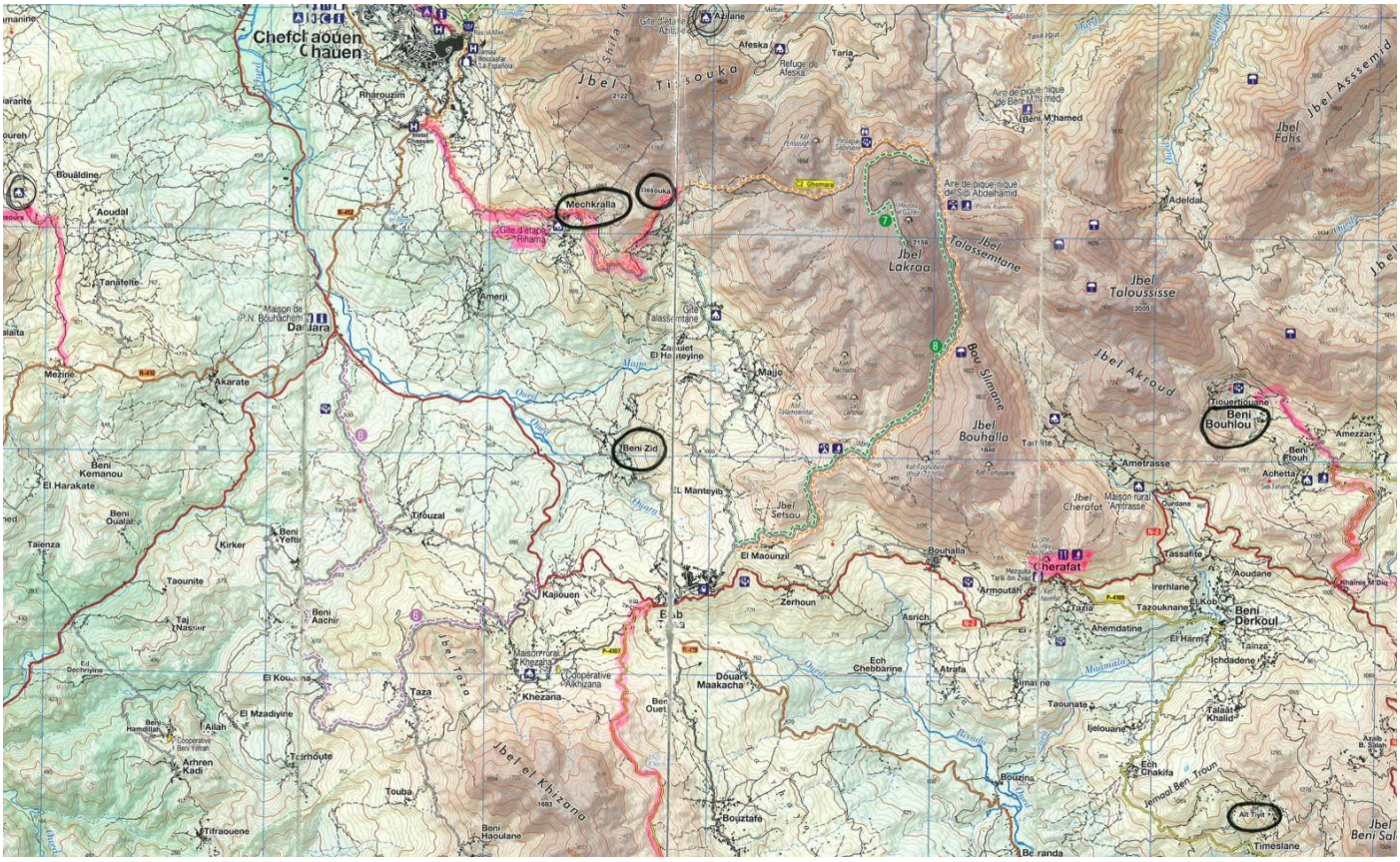

CARTE DES DEPLACEMENTS DES EQUIPES GREF
VISITES HEBDOMADAIRES DES CLASSES ENF DANS LE RIF

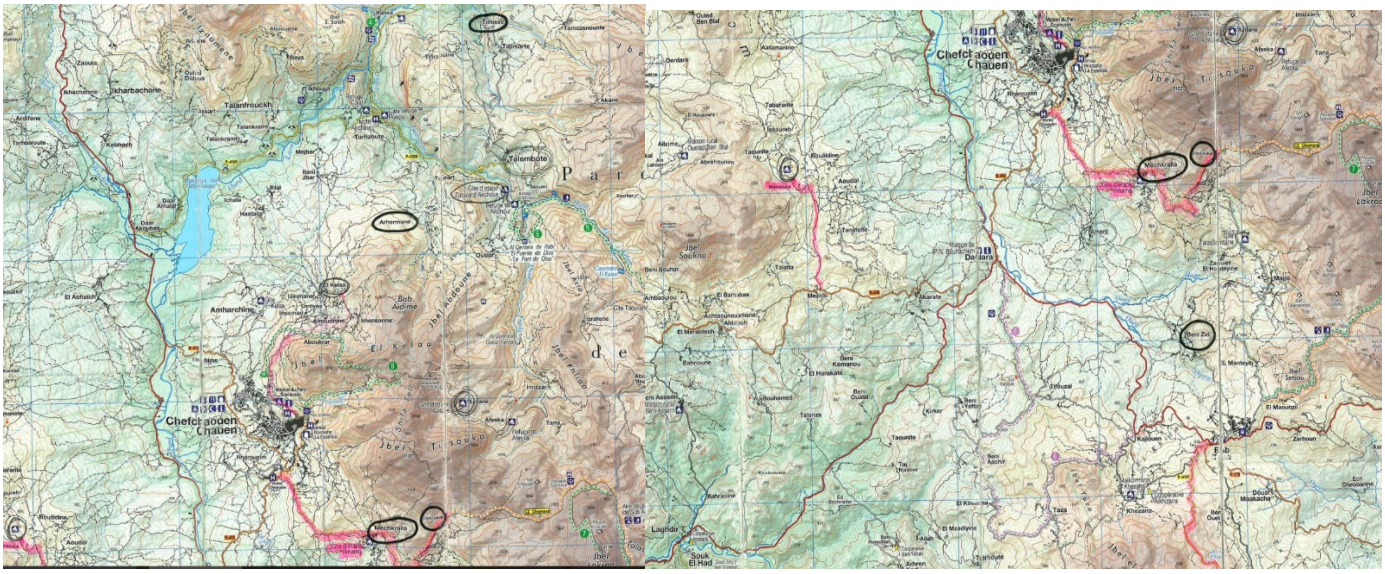

Document d'accompagnement des missions

2

Activités menées pendant la mission

Activités ***Formations devant public, visites de classes, réunions, rencontres, autres…***	**Nb de coformateurs**	**Lieu**	**Date**	**Durée en ½ journées**	**Nb de Bénéficiaires directs et profil**	**Nb de Bénéficiaires Indirects et profil**	**Commentaires** ***Ces bénéficiaires sont-ils nouveaux ? Ces activités correspondent-elles à ce qui était prévu ?***
Activité 1 Regroupement des AE pour la formation	0	Collège Hassan 1er	2 et 3 mai 15 et 16 mai 22 et 23 mai	12	25 AE et 7 superviseurs	600 élèves de L'ENF	Un certain renouvellement des AE dû au concours de recrutement des 11000 enseignants.
Activité 2 Visites de classes	0	Tanakoub Tinisse Benizid Tissoka Mechkrala Talembot Aytit	06/05 09 /05 10 /05 18/05 24/05	10	9 AE	225	4 nouveaux AE
Activité 3 Rencontres avec- des 7 associations existantes	0	Chefchaouen	17/05 18/05 20/05	4	15 AE et superviseurs		
Ces 3 Activités correspondent à celles prévues.							

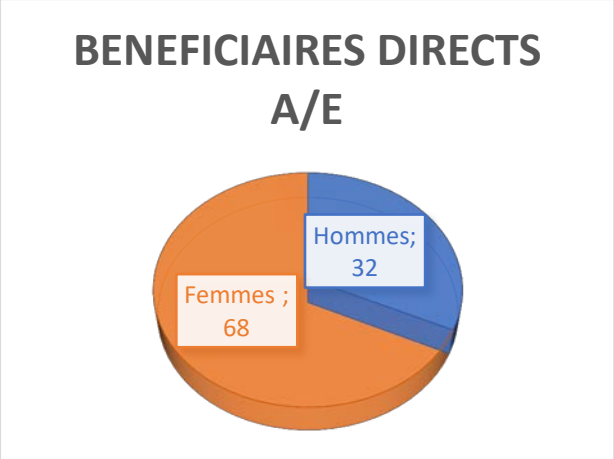

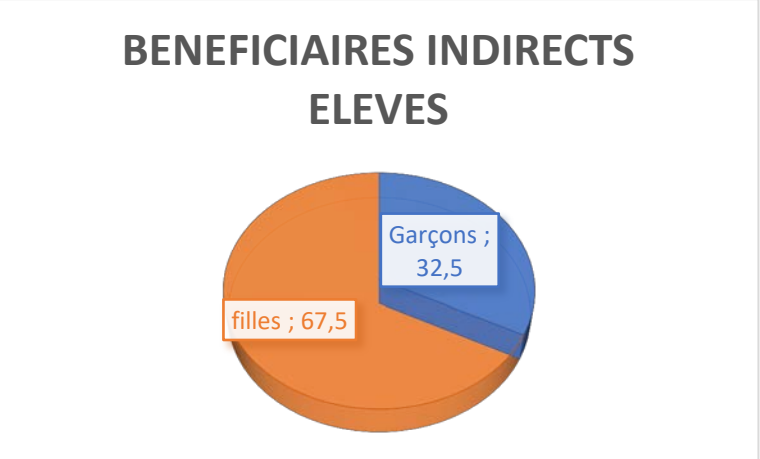

Document d'accompagnement des missions

3

Evaluation

L'indicateur est ce sur quoi va porter la mesure : par exemple le nombre de participants à une formation, le nombre d'établissements et de régions qu'ils représentent, le taux de présence à une formation ou une réunion, éventuellement la compétence que l'on souhaite faire acquérir…

Rédiger un tableau par sous objectif spécifique.

Sous objectif spécifique	Indicateurs quantitatifs ou qualitatifs	Objectif visé	Taux de réussite	Commentaire (Source de vérification)
Résultat 1	Moyenne des présences aux formations : 19 sur 32	32	60,8%	Sources : feuilles de présences
Résultat 2	Visites de classes : 9 sur 19 prévues	19	47.3	Difficultés d'accès, mais surtout, programme établi par la délégation peu fiable
Résultat 3	Rencontres avec les associations 6/7	Etablir un partenariat		

4 Analyse synthétique

Introduction

Cette mission fait suite à la mission d'ancrage du Gref à Chefchaouen au printemps 2016 qui visait à inscrire les activités du Maroc dans l'ouverture d'un projet multi pays, PMP2, concernant la formation des animateurs éducateurs de l'éducation non formelle ainsi que celle de l'automne 2016 qui en avait établi le contenu et les modalités.

1 - FORMATION

Tout au long de ces six jours de formation, notre souci était que ces Animateurs Educateurs s'expriment en français et c'est au travers de situations variées pouvant devenir des outils pour la classe, qu'ils ont construits l'ébauche d'une fiche de préparation. Le renforcement de leur français à l'écrit n'ayant pas pour autant été négligé.

Malgré des compétences orales et écrites très diverses, nous avons constaté un bon investissement du groupe dans les propositions de travail et avons apprécié également la qualité des relations et la bonne

ambiance de ces temps de regroupement.
On ne peut que regretter de ne pas pouvoir assurer davantage d'heures de formation compte-tenu de la dispersion géographique des Animateurs Educateurs sur ce vaste territoire. D'ailleurs l'organisation des formations autour du week-end avec hébergement à l'hôtel pour les plus éloignés a permis d'assurer pour la première fois trois modules de formation de deux jours. Il est impossible de les regrouper ailleurs qu'à Chefchaouen, tous exercent en dehors de cette ville avec une moyenne d'une à trois heures de trajet souvent sur piste.
Une dizaine d'Animateurs souhaitent suivre le stage proposé par l'Institut Français de Tétouan pendant les vacances. Les modalités d'inscription sont en cours, mais le transport et l'hébergement posent problème.

2 - VISITES DE CLASSE

L'organisation des visites s'est avérée très difficile :
- du fait que la Délégation qui proposait le calendrier des visites n'avait qu'une connaissance très partielle du terrain et qu'elle avait semble-t-il peu de liens avec les associations qui recrutent les Animateurs Educateurs
- du fait de la communication français/arabe
- d'un chauffeur qui ne connaissait pas la situation des classes de tous ces douars reculés et isolés.

Compte-tenu des frais engagés par le Gref (obligation de louer un taxi 4x4 avec chauffeur pour cette activité), l'engagement est pris dès le démarrage de la prochaine mission à l'automne de consolider les liens amorcés entre Délégation, Associations, Gref et Animateurs Educateurs afin que les visites de classe se déroulent dans de meilleures conditions, plus efficaces et plus nombreuses.

On a pu voir :
- des Animateurs Educateurs dans l'ensemble motivés et proches des élèves
- des pratiques frontales, répétitives
- des activités peu motivantes parce que détachées du vécu des élèves
- le livre est le plus souvent mal utilisé
- des qualités pédagogiques très hétérogènes pour certains insuffisantes (quelques débutants, pour la majorité deux à trois années d'enseignement)

- une bonne maîtrise du français pour certains, très insuffisante pour d'autres

- des salles souvent exiguës et sales, sans fenêtres parfois sans éclairage et un mobilier vétuste lorsqu'il existe (l'accueil dans une mosquée ne comportant que des tapis). Un équipement minimum pour chaque élève un livre, un cahier et un stylo. Un tableau noir mais peu d'affichage.

Ces éléments ont été pris en compte dans la formation car ces visites en demeurent une composante indispensable.

3 – Rencontres avec les associations

La thématique qui revient le plus souvent dans les projets de ces associations intervenant dans le milieu rural est l'appui à la famille par des cours d'alphabétisation pour les femmes et les jeunes filles, une éducation à la santé, une formation juridique mais aussi des activités de tissage et de pâtisserie ainsi que l'ouverture de classes de préscolaire. Bien que ces classes ne soient pas encore constituées une demande nous a été faite d'intégrer les futures animatrices du préscolaire dans les modules de formation que nous proposerons à l'automne.
Une association, mieux dotée financièrement, propose des formations dans le cadre du développement durable.
Ces associations recrutent les Animateurs Educateurs, elles doivent louer un lieu dans le douar, trouver du mobilier pour y installer une classe de 25 élèves officiellement inscrits. Nous n'avons jamais vu un tel effectif lors de nos visites.
Les raisons invoquées par l'Animateur Educateur sont multiples : c'est le jour du souk, les garçons travaillent dans les champs…
Des classes très hétérogènes bien souvent constituées de très grandes filles que les familles n'autorisent pas à poursuivre leurs études au collège.
Il arrive qu'une classe de l'Education Non Formelle se trouve à proximité de celle de l'Education Formelle, il semble qu'il y ait peu de lien entre elles mais on peut se demander pourquoi ces enfants ne suivent pas leur scolarité dans l'Education Formelle. Existe-t-il des critères objectifs d'inscription de ces élèves dans le non formel ?
A ces conditions d'exercice très difficiles du métier d'Animateurs Educateurs, il faut ajouter que, comme les années précédentes, ils n'ont pas encore été payés cette année.

Pour CONCLURE et ouvrir des PERSPECTIVES pour l'automne … après la réunion bilan de cette mission de printemps ou, pour la première fois, y assistaient non seulement la Délégation mais aussi 6 superviseurs d'associations ainsi que 4 Animateurs Educateurs, d'ores et déjà des dates sont avancées **(30 octobre/1er décembre),** les conventions de recrutement des Animateurs Educateurs devraient être signées et la rentrée des élèves effectuée le 13 octobre. Il a été arrêté trois à quatre modules de formation de deux jours autour du week-end avec hébergement pour certains et une vingtaine de visites de classe. L'intégration des futures animatrices du pré scolaire est envisagée dans le cadre de ces formations.
Compte-tenu de la difficulté du terrain, il n'a pas été possible, à ce stade de la mission de construire un travail d'intersession mais, par internet, nous entretiendrons des liens avec la Délégation, les associations et certains Animateurs-Educateurs.

5 Capitalisation

VISITE DE CLASSE : analyse d'une visite

Nom :	**Date de la visite :**
Prénom :	**Lieu :**
Email : ☎ :	**Nom des formateurs GREF :** **Accompagnateurs :**
Nom de l'association :	

PRATIQUES DE LA CLASSE

		oui	non
Langue de communication la plus utilisée	Le français		
	La langue locale		
	Traduction avec appui constructif sur la langue maternelle		
Organisation des échanges	Animateur/élèves, question-réponse		
	Élève(s)/ animateur, question-réponse		
	Interactions élèves		
	Adapte son discours au niveau des élèves		
	Fait répéter		
	Fait reformuler		
Posture de l'animateur	Se déplace dans la classe		
	Est dynamique (gestuelle, diction…)		
Le manuel	Est-il utilisé ?		
	de manière réfléchie et pertinente ?		
Le tableau	Utilisation structurée		
	Écriture lisible		
	Respect des règles typographiques		
Autres supports	Lesquels ? (Préciser)		
Affichage	Restitution de leçon		
	Culturel ou autre (préciser)		

ANALYSE DE LA SEANCE DE FRANCAIS		
	oui	non
La priorité est donnée à l'oral.		
La séance s'inscrit dans une progression.		
Elle s'appuie sur le vécu des élèves.		
Les objectifs sont clairement définis.		
Les pré-requis sont en place.		
Toute situation a du sens.		
Les situations de travail sont adaptées aux différents niveaux des élèves (gestion de l'hétérogénéité).		
Elles sont motivantes, variées et interactives.		
Les consignes sont claires et l'AE s'assure qu'elles sont comprises.		
L'organisation matérielle de la classe est adaptée aux activités pédagogiques.		
L'AE écoute, encourage, prend en compte tous les élèves.		
Les productions sont validées et les cahiers vérifiés.		
Une trace écrite accompagne la séance.		
L'AE met en œuvre des pratiques d'évaluation pour réguler son enseignement.		

ENTRETIEN AVEC LE FORMATEUR		
L'AE est capable		
De soutenir un dialogue.		
De s'autoévaluer.		
De demander de l'aide pour améliorer sa pratique.		
De formuler un besoin de formation.		

VISITE DE CLASSE

Descriptif de la classe

Les élèves

Leur nombre : filles : garçons :

Leur âge :

Les niveaux en français :

Les locaux

La classe se situe :

En ville dans un village isolée

Dans une école autre

L'aspect matériel

Le mobilier :

Le matériel collectif

Le matériel de l'élève

L'éclairage

Le chauffage

Autre

Appréciation d'ensemble

Remarque

6 Annexe

ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵓⵙⴳⵎⵉ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔ
ⴷ ⵓⵙⵉⵍⵖ ⴰⵣⵣⵓⵍⴰⵏ

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتكوين المهني

DIRECTION PROVINCIELLE DE CHEFCHAOUEN

LISTE DES ANIMATRICES ET ANIMATEURS

	NOM ET PRENOM	ASSOCIATION	log au cour de formatiom
1	MAHDI SAID	As pour le devlopement et l enverenement aux mont	non
2	KADOUR WASSIMA	As pour le devlopement et l enverenement aux mont	non
3	AHALKOUM HANAE	As pour le devlopement et l enverenement aux mont	non
4	EL GHOMARI MOHAMED	As pour le devlopement et l enverenement aux mont	oui
5	ACHTOUT IHSSAN	As pour le devlopement et l enverenement aux mont	non
6	BOUKER ANASS	As pour le devlopement et l enverenement aux mont	non
7	TALIWAN ABDERRAHIM	As pour le devlopement et l enverenement aux mont	non
8	AHAOULAN NAJLAE	ASS,PROT,DE FAMILLES	oui
9	EL MOUTAMID ALA ALLAH SOUHAIB	ASS,PROT,DE FAMILLES	non
10	EL MOUTAMID ALA ALLAH OUBAYE	ASS,PROT,DE FAMILLES	non
11	EL HADDAD SAIDA	ASS,PROT,DE FAMILLES	oui
12	ABDENNOUR CHAIMAE	ASS,PROT,DE FAMILLES	oui
13	RYAN AHLAM	ASS,PROT,DE FAMILLES	non
14	BEN ISSA JAMILA	ASS,ENNOUR	non
15	BARHOUN NIHAD	ASS,ENNOUR	non
16	EL HACHLAF ABDELHAKIM	ASS,ENNOUR	oui
17	MEHRAZ MOHAMED	ASS,ENNOUR	non
18	AHMADOUN JAMILA	ASS,ENNOUR	non
19	HAMIDOUN ABDERRAHMAN	ASS,ZAINAB	non
20	EL BAKKALI AOUATIF	ASS,ZAINAB	non
21	HAMIDOUN HAMIDA	ASS,ZAINAB	non
22	AMESMOUD RIDA	ASS,CHOURAFAE	non
23	EL BERDAI ABDERRAHIM	ASS,CHOURAFAE	oui
24	AKHARBACH JAMILA	ASS,CHOURAFAE	oui
25	AYYAD MOHAMED	ASS,CHOURAFAE	oui
26	M'AACHOU ATIF	ASS,TALASSEMTAN	non
27	EL AFYA MUSTAPHA	ASS,TALASSEMTAN	non
28	BEN YAKOUB MOUNA	ASS,TALASSEMTAN	non
29	EL HARRASS EL AMIN	ASS,HANNA MASOUDA	non
30	EL BROUZI MOHAMED	ASS,HANNA MASOUDA	non
31	ABRAR ILHAM	ASS,HANNA MASOUDA	oui
32	EL ABOUDI HAKIMA	ASS,HANNA MASOUDA	non

NB :

COORDONNEES ASSOCIATIONS CHAOUEN printemps 2017

	n.asso.	adresse email	téléphone
1	ADEMN	ghmari10@hotmail.com	06 68 64 6 854
2	ASS,PROT,DE FAMILLES	assopfm.chef@hotmail.fr	06 6 056 52 53
3	ASS,ENNOUR	ennour_asso@yahoo.fr	06 64 85 93 73
4	ASS,ZAINAB	asszineb@yahoo.fr	HAMIDA 05 39 98 76 42
5	ASS,CHOURAFAE	acepce_97@yahoo.fr	06 00 46 06 60
6	Association Talassemtane Pour l'Environnement et le Développement "ATED"	assated@yahoo.fr	Président 06 78 13 63 15
7	ASS,HANNA MASOUDA	hakima-ab71@hotmail.com	Hakima 06 64 94 56 37

NB
la somme des A /E concernés par le logement est 9 de personnes dont 5 femmes

Annexe 1 - Bibliographie

- « Jeu, langage et créativité »

Les jeux dans la classe de français de JM Caré et F . Debyser (Hachette larousse)

(un vieux bouquin, 1985, plein de ressources dans ses propositions de langage et de plaisir)

- « Jeux et activités communicatives dans la classe de langue » de F. Weiss (Hachette 1984)

- « Le jeu en classe de langue » de Haydée Silva (Clé international 2016)

- « Jeux de théâtre de M. Pierré, F. Treffondier (FLE PUG 2015)

- « Activités pour le cadre européen commun de référence » niveau A2 (Clé international 2009)

- « Le DELF 100 % réussite » (Didier 2016

- « Grammaire essentielle du français 100 % FLE A1/ A2 de L. Glaud, M. Lannier, Y. Loiseau (Didier 2015)

- « Arabesques, l'aventure de la langue arabe en occident » de Henriette Walter et Bassam Baraké (Robert Laffont éditions du temps 2006)

Annexe 2 – Contenu des modules de formation

Formation des Animateurs Educateurs Education Non Formelle

Chefchaouen Printemps 2017

Objectifs de la formation :

- Prise de conscience de la priorité de l'oral dans l'enseignement du français

- Approche par des méthodes actives

- Elaboration de séances de français oral

- Renforcement du français

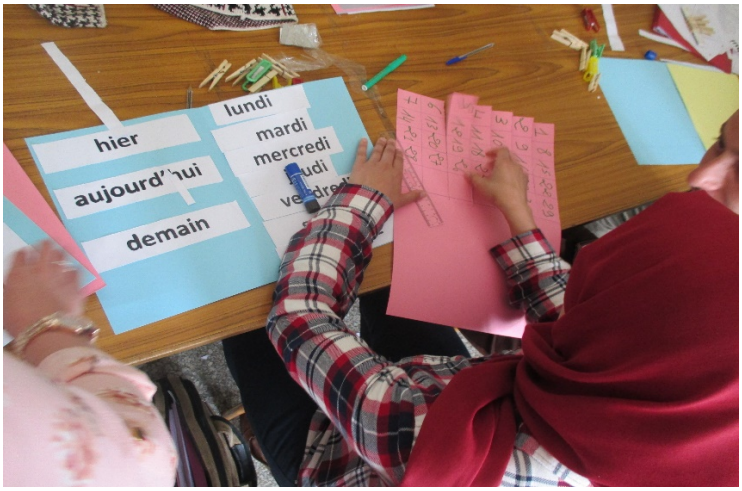

1er module de formation

Mardi 2 mai (9h15/12h15-13h45/15h45)

1- Accueil

- Tour de table et présentation de chaque participant.

- Organisation des modules de formation.

2 – Outils pour l'oral en classe

Mise en situation :

- développer l'observation

- production orale, décrire une personne

Jeu « Je t'ai bien vu »

- réception orale

- interaction orale (savoir, savoir être, savoir faire)

Jeu « Brise-glace »

Par groupe, à partir de cette dernière activité, choisir un thème, préparer et rédiger une séance pour la classe.

Retour en grand groupe, présentation et mise en situation des séances préparées.

Réflexion collective sur la définition d' « objectif » puis rédaction d'une ébauche de fiche de préparation pour une séance d'oral en classe.

3 – Grammaire : Evaluation de la notion de phrase

Travail individuel sur feuille.

4 – Bilan de la journée

Mercredi 3 mai (9h15/12h15-13h45/15h45)

1 – Situations de dialogues « En voiture », « Les petits musiciens », « A table » :

- découverte des textes écrits

- préparation en petit groupe des jeux de rôle

- présentation des saynètes au grand groupe

Recherche de situations motivantes et variées de dialogues pour la classe.

2 – Retour sur la notion d'« objectif »

A partir des situations de dialogues proposés, élaborer un cadre de fiche avec :

- objectif

- situation motivante

- activités prévues

Rédaction individuelle de l'activité d'oral de la fiche.

3 – Correction évaluation de la notion de phrase

- la majuscule, le point

- la notion de mot

- la phrase essentielle (la plus petite unité de sens)

A partir d'un corpus de phrases données à l'oral, proposer la phrase essentielle.

4 – Le conte

Composer collectivement une histoire en une dizaine de phrases *« Cette histoire commence dans un tout petit village « …*

Lecture à haute voix de chaque histoire composée.

5 – Les interférences linguistiques français /arabe

[a] [ã]

- à l'oral : entendre, dire

- à l'écrit : les repérer et les classer

6 – Bilan

- le point sur les visites de classe

- le retour sur le contenu proposé dans ce premier module de formation

- les attentes pour les prochaines journées de formation

Documents distribués :

- consignes des jeux « Je t'ai bien vu » et « Brise-glace »

- les trois dialogues « En voiture », « Les petits musiciens », « A table »

2e module de formation

Lundi 15 mai (9h15/12h15 -13h45/15h45)

1 - Le rituel (comme déclencheur d'oral), les jours de la semaine à partir d'un jeu d'étiquettes.

A partir de ce rituel, rédiger une fiche de préparation d'oral pour la classe avec objectif, situation motivante et activités prévues.

2 – Repérer les différents types de phrases

- jeux de rôle à deux à partir d'une trentaine de situations proposées (vidéos)

- classer et nommer les différentes phrases produites au cours de ces dialogues (déclaratives, interrogatives, négatives, exclamatives)

- analyse de l'exercice proposé dans le livre de l'élève sur ce point de grammaire

- préparer une fiche d'oral sur cette notion de grammaire avec un seul objectif (possibilité de s'appuyer sur les dialogues proposés dans le livre de l'élève)

3 – Phonétique, les interférences français/arabe, [a] [a~] ; [a~] [o~]

D'après une liste établie par les formatrices, lecture individuelle puis passage à l'écrit.

4 – Renforcement du français, la phrase interrogative :

- lecture du dialogue, mémorisation et jeu en action

- exercices d'entraînement à l'écrit individuel puis oral collectif.

5 – Récréation, le « Jeu du pendu »

Mardi 16 mai (9h15/14h)

Rappel des jours précédents : priorité à l'oral et mise en situation motivante, l'aspect ludique.

1 – Le rituel en classe

2 – Phonétique [o] [o~]

3 – Compréhension de l'oral et auto évaluation à partir de trois documents audios

4 – Etude du [a] à partir de la 1ère page du livre de l'élève niveau 1 :

- rédaction par groupe d'une fiche pour la classe sur l'apprentissage d'un nouveau son avec un seul objectif, une situation motivante et les activités prévues (entendre/dire) puis retour au grand groupe et échanges.

5 – Bilan « La fleur »

Une activité permettant à la fois de mieux se connaître (les points communs et les différences de chacun) mais aussi de formuler les difficultés et les besoins dans le cadre du travail et les attentes par rapport à la formation.

Documents distribués :

- la liste des jeux de rôle

- la phrase interrogative

- compréhension de l'oral

- photocopie de pages du livre de l'élève niveau 1 et niveau 2

3e module de formation

Lundi 22 mai (9h15/12h15-13h45/15h45)

1 – Le rituel dans la classe

2 – Approche de la négation

- mise en situation *« Je pense à un personnage, devinez qui il est en posant des questions auxquelles je ne répondrai que par oui ou par non ».*

- à partir des phrases produites et écrites au tableau, en déduire la construction des phrases négatives

- renforcement du français : la phrase négative, découverte de la règle et exercices d'entraînement individuel à l'écrit puis oral collectif.

3 - Reprise des fiches de groupe sur l'apprentissage d'un nouveau son :

- proposition d'une liste de petits jeux oraux favorisant la découverte d'un nouveau son

- rédaction en petit groupe d'un nouvelle fiche en conservant ce même objectif et en respectant le cadre de l'oral.

4– Interférences linguistiques français/arabe [i] [é] [è]

5– Récréation : le jeu du Baccalauréat

6– Activités de lecture en classe

A partir de l'image de la page du livre 1 du livre de l'élève niveau 1 et de sa description, réfléchir sur une démarche de lecture en classe de la phrase accompagnant cette image « Le matin, Ali arrose le jardin. » écrite en script au tableau.

7– Renforcement du français : Compréhension des écrits

*E*ntraînement individuel puis correction collective

8– Débat partir d'un sujet apporté par le groupe « Le droit à l'éducation des enfants et gestion de la prise de parole :

Mardi 23 mai (9h15/14h)

1 – Le rituel

2 – La notion de temps

- à partir de petits textes plus ou moins insolites découpés en deux parties et distribué par moitié à chaque participant, reconstituer les textes en essayant de retrouver son « pair ».

- lecture orale de chacun des textes et recherche collective des marques du temps, les situer sur la ligne du temps (passé, présent, futur)

- repérer dans la liste des mots invariables ceux qui indiquent le temps.

3 – Interférences linguistiques, révision

- lire le plus vite possible les petits mots d'une seule syllabe inscrits dans les case

- lire les mots ou phrases courtes classées, une aide à la classe.

4 – Renforcement du français, compréhension de l'oral à partir de documents audio, « comprendre un message oral »

recherche individuelle puis correction collective

5 – Fabrication du matériel pour le rituel dans la classe : calendrier des jours de la semaine.

6 – Présentation de la grille d'analyse des visites de classe

7 – Conclusion de ces six jours de formation

Documents distribués :

- la négation

- compréhension de l'oral

- les mots invariables

- compréhension de l'écrit

- les interférences linguistiques

Annexe 3 – Article du journal l'Opinion

L'Opinion

Directeur : Jamal HAJJAM
Rédacteur en chef : Ahmed NAJI

Vendredi 26 Mai 2017 / 29 Chaâbane 1438 • Numéro : 18 280 • Prix : 4,00 Dh

La scolarisation des jeunes ne dépasse pas 6 ans et demi

Plus d'un tiers sont analphabètes

C'est un Atlas territorial des disparités en éducation révélateur que vient de rendre public l'Instance Nationale d'Evaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique.

Présenté mercredi par Mme Rahma Bourqia, Directrice de l'INE, cet Atlas constitue l'un des mécanismes de suivi des indicateurs de l'équité de l'éducation à l'horizon 2030 et contribue en effet à orienter les politiques éducatives en vue de réduire les disparités dans le domaine de l'éducation et couvre les quatre niveaux de territorialité : national, régional, provincial et communal, avec une comparaison au niveau mondial.

L'Atlas territorial des disparités en éducation repose sur deux indicateurs-clés (la moyenne d'années de scolarisation et l'indice de Gini de l'éducation). Ces deux indicateurs s'inscrivent dans le cadre du premier fondement de la Vision stratégique, à savoir l'équité et l'égalité des chances. Ils renseignent sur le niveau du capital humain du pays et sa répartition selon le niveau d'éducation maximum atteint par la population dont l'âge dépasse 15 ans.

Ainsi, à l'échelle internationale, le Maroc se situe à la 136ème place par rapport à 175 pays du monde, enregistrant une moyenne d'années de scolarisation de 5.64 en 2014, nous révèle l'Atlas des disparités en éducation

Plus des trois quarts des pays du monde dépassent largement ce seuil de 6 années, voire plus de 12 années pour les quinze premiers pays.

Au niveau national, la moyenne d'années de scolarisation: de 1,94 (1982) à 5,64 (2014).

Cet Atlas met en place une grille de données permettant de ventiler les 1538 communes marocaines selon quatre catégories principales :

- Communes très déficitaires, déficitaires, légèrement déficitaires et non déficitaires.

Le droit à l'éducation, adopté constitutionnellement par le Maroc, apparaît de manière récurrente comme une préoccupation aussi bien au niveau national qu'international. Même si plusieurs déclarations et conventions ont été ratifiées sur ce droit depuis 1948,

» Page 3

La scolarisation des jeunes ne dépasse pas 6 ans et demi

Plus d'un tiers sont analphabètes

»»» l'égalité d'accès à l'éducation revient à l'ordre du jour dans le nouvel agenda onusien sur «les objectifs du développement durable 2015-2030». En effet, le quatrième objectif de ce nouveau programme de développement, réitère l'importance d'assurer, à tous les individus, un accès équitable à une éducation de qualité. Au niveau national, la Vision stratégique de la réforme 2015- 2030 du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS) prône l'ancrage de l'école de l'équité. Parmi les trois principaux fondements de cette Vision, figurent l'équité et l'égalité des chances, comportant les huit premiers leviers dédiés à cette question tout en préconisant la nécessité de mettre en place une discrimination positive en faveur des zones défavorisées, notamment dans le milieu rural. L'Atlas se focalise sur l'année 2014 qui sera l'année de référence pour le suivi des améliorations des indicateurs de l'équité de l'éducation à l'horizon 2030, et en couvrant les quatre niveaux de territorialité : national, régional, provincial et communal avec une comparaison au niveau mondial.

A travers l'estimation de deux indicateurs clés qui vont au-delà des indicateurs systémiques habituels, à savoir, la moyenne d'années de scolarisation et l'indice de Gini de l'éducation, cet Atlas s'intéresse particulièrement aux disparités et aux inégalités en matière d'accès à l'éducation. Les deux indicateurs présentés dans cet Atlas s'inscrivent ainsi dans le cadre du premier fondement de la Vision stratégique : l'école de l'équité. Ces deux indicateurs3 donnent une vue globale sur le niveau du capital humain du pays et sa distribution selon le niveau d'éducation maximum atteint. Ces indicateurs sont estimés aux niveaux mondial, national et infranational (régional, provincial et communal). L'année 2014 est la seule année récente permettant d'obtenir des indicateurs sur le niveau des inégalités éducatives au niveau communal puisque celle-ci correspond à l'année du dernier recensement de la population et de l'habitat. Cette année constitue également une année de référence aussi bien pour la Vision stratégique de la réforme éducative que pour le Programme de développement durable 2015-2030.

du l'enseignement secondaire qualifiant et supérieur. Ainsi, la proportion de la population âgée de 15 ans et plus ayant atteint le niveau supérieur reste relativement faible. En 2014, elle a atteint 8.5%, comparable à la valeur enregistrée dans la région MENA en 2000 (8.4%; Barro et Lee, 2013). Cette proportion reste inférieure à celle affichée pour les pays développés au début des années soixante-dix (9.8%; Barro et Lee, 2013)

Par ailleurs, avec un indice de Gini de l'éducation qui demeure relativement élevé (0.55)6, le Maroc perd 14 places de plus dans le positionnement en termes d'égalisation des chances dans l'accès à l'éducation (150ème position). En effet, le classement du Maroc par rapport à la moyenne d'années de scolarisation étant relativement meilleur que celui de l'indice de Gini de l'éducation, cette situation révèle que des efforts supplémentaires devraient être consentis principalement en matière de réduction des inégalités. C'est pour cette raison que la Vision stratégique 2015- 2030 a fait de l'équité un des piliers de la réforme. Il faut souligner que ces deux indicateurs se sont relativement améliorés depuis 1982. Ainsi, l'indice de Gini de l'éducation est passé de 0.80 en 1982 à 0.55 en 2014 enregistrant une baisse de 31%. Simultanément, sur cette même période, la moyenne d'années de scolarisation a été quasiment multipliée par trois, passant de 1.94 à 5.64.

Durant la période 2004-2014, la massification de l'éducation n'a pas été suffisamment accompagnée d'une diminution conséquente des inégalités dans ce domaine. En effet, nous constatons sur cette période, qu'il y a eu une amélioration beaucoup plus apparente dans la moyenne d'années de l'indice de Gini de l'éducation.

Les régions de Marrakech-Safi et de Béni Mellal-Khénifra enregistrent un indice de Gini de l'éducation supérieur à la moyenne nationale (0.58 et 0.57 respectivement). Ces deux régions sont aussi les seules dont la moyenne d'années de scolarisation est inférieure à 5. En revanche, les régions de Laayoune-Sakia El Hamra, Eddakhla-Oued Eddahab, CasablancaSettat et Rabat-Salé-Kénitra affichent simultanément les niveaux d'inégalité les plus faibles (inférieurs à 0.50) et les moyennes d'années de scolarisation les plus élevées (supérieures à 6 années).

Contrairement à l'ancien découpage, le nouveau découpage régional semble réduire les disparités entre les régions. En effet, l'écart-type de la moyenne d'années de scolarisation passe de 1.14 calculé sur la base des 16 anciennes régions à 0.73 calculé par rapport aux 12 nouvelles régions. Ce rapprochement entre les régions dans le nouveau découpage se confirme aussi en termes d'inégalité d'éducation. En effet, sur les douze nouvelles régions, six d'entre elles se positionnent virtuellement au 150ème rang indiquant qu'elles ont toutes des niveaux d'inégalité assez similaires. Ainsi, les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, l'Oriental, Fès-Meknès, Drâa-Tafilalet, Souss-Massa et Guelmim-Oued-Noun enregistrent un indice de Gini de l'éducation aux alentours de la moyenne nationale (soit 0.55).

Marrakech-Safi, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat : disparités élevées

sont en meilleure position par rapport aux provinces de Settat et Sidi Bennour (2ème, 7ème, 56ème et 67ème rang respectivement). En conséquence, si le nouveau découpage a considérablement rapproché les réalisations moyennes des régions, il semblerait que ce dernier cache aussi d'importantes variations et dissemblances entre les provinces de certaines régions.

Sur 175 pays, la part de ceux disposant d'un niveau moyen d'études dépasant 6 années de scolarisation est assez élevée, soit 76%. Pour le Maroc, cette même proportion représente le tiers au niveau régional (4 sur 12), le quart au niveau provincial (19 sur 75) et seulement 12% au niveau communal (184 sur 1538). Ainsi, les disparités dans l'accès à l'éducation s'avèrent être plus marquées, au niveau micro-spatial notamment.

Marrakech-Safi : les disparités intercommunales les plus prononcées

Afin de mieux rendre compte de l'ampleur des différences entre les communes marocaines, une analyse des disparités intercommunales au sein de chacune des régions est nécessaire. La comparaison est menée selon un critère basé sur une catégorisation des communes en quatre catégories principales (très déficitaire, déficitaire, légèrement déficitaire et non déficitaire). Ainsi, la région de Marrakech-Safi enregistre, une fois de plus, les disparités intercommunales les plus prononcées. En effet, le tiers des communes de cette région sont très déficitaires et 13% seulement sont non déficitaires, ce qui y amplifie le niveau de disparité. Par ailleurs, sur les 86 communes des régions du Sud, seules 4% sont très déficitaires tandis que 47% ne le sont pas.

Si on considère l'ensemble des communes marocaines, les disparités deviennent encore plus frappantes. De manière absolue, l'écart entre la première et dernière commune atteint 11.66 années de scolarisation. Il est aussi important de souligner que seules 7 communes réalisent une moyenne d'années de scolarisation variant de 9.8 à 12.1 années et qui sont les communes d'Agdal (Fès), Assoukhour Assawda et El Maarif (Casablanca), Harhoura (Skhirate-Témara) Hassan, Souissi et Agdal Riyad (Rabat)

Les estimations de la moyenne d'années de scolarisation et de l'indice de Gini de l'éducation, calculées par l'INE à partir des données du recensement de la population de 2014, ont nécessité un travail très minutieux d'harmonisation des données (voir la note méthodologique en annexe). Il faut essentiellement retenir que ces estimations ont été réalisées en tenant compte des aspects méthodologiques suivants :

- Les estimations concernent la même population d'intérêt : la population âgée de 15 ans et plus4 ;
- Les estimations sont rapportées à la même année de référence (2014) aussi bien au niveau mondial que territorial ;
- L'échelle de mesure utilisée, pour chaque indicateur, a été standardisée de manière à garantir une comparabilité transversale par rapport aux différents niveaux géographiques (mondial, national et infranational). Cet Atlas renseigne, pour la première fois, sur les disparités et les inégalités dans l'éducation en se référant au nouveau découpage régional et administratif adopté en 2015. Il met à la portée du public une grille de catégorisation permettant de classer l'ensemble des 1538 communes marocaines selon quatre catégories principales (très déficitaire, déficitaire, légèrement déficitaire et non déficitaire). Il constitue, par ailleurs, un moyen de ciblage des politiques éducatives destinées à prioriser les zones déficitaires en matière d'accès à l'éducation et mettre en œuvre la Vision stratégique qui a recommandé une discrimination positive en leur faveur.

Le Maroc à la 136ème place

A l'échelle internationale, le Maroc se situe à la 136ème place par rapport à 175 pays du monde, enregistrant une moyenne d'années de scolarisation de 5.64 en 2014. Ainsi, la scolarisation de la population marocaine âgée de 15 ans et plus a duré en moyenne 5 années et 6 mois, c'est-à-dire moins que les six années d'études primaires. Par ailleurs, plus des trois quarts des pays du monde dépassent largement ce seuil de 6 années, voire plus de 12 années pour les quinze premiers pays. Deux principales raisons peuvent notamment expliquer ce retard accumulé dans la moyenne d'années de scolarisation. D'un côté, l'analphabétisme pèse lourdement sur le niveau moyen du capital humain malgré sa réduction relativement importante durant la dernière décennie. De l'autre, le Maroc n'a pas suffisamment étendu sa scolarisation que dans l'indice de Gini de l'éducation. Si l'augmentation la plus prépondérante du niveau moyen d'éducation a été enregistrée pour la période 2004-2014, la cadence de la baisse du coefficient d'inégalité est restée, cependant, assez linéaire tout au long de la période 1982-2014, soit une diminution de 0.08 par décennie.

Malgré que le Maroc ait connu, entre 1982 et 2014, une diminution considérable dans la proportion des non scolarisés, en raison d'une extension de l'enseignement primaire et secondaire collégial, plus d'un tiers de la population âgée de 15 ans et plus demeure analphabète. En effet, la proportion de la population âgée de 15 ans et plus ayant atteint le niveau primaire et secondaire collégial, qui était respectivement de l'ordre de 11% et de 8% en 1982, a été multipliée par deux, atteignant respectivement 23% et 16% en 2014. Néanmoins, un élargissement considérable de la scolarisation devrait aussi atteindre les niveaux supérieurs (comme nous l'avons précédemment signalé, seulement 8.5% de la population âgée de 15 ans et plus ont le niveau du supérieur en 2014).

La région de Laayoune-Sakia El Hamra au premier rang au niveau national

Au niveau infranational, si on positionne les douze régions marocaines dans le classement mondial de 2014 (tableau n° 3), la région de Laayoune-Sakia El Hamra, qui se positionne au premier rang au niveau national, occuperait virtuellement la 117ème place mondiale pour la moyenne d'années de scolarisation et la 134ème place mondiale pour l'indice de Gini de l'éducation. De même, la région de Marrakech-Safi, qui se place en dernière position au niveau national, se trouverait virtuellement au 151ème rang pour la moyenne d'années de scolarisation et au 153ème pour 'indice de Gini de l'éducation. Ainsi, pour l'ensemble des régions marocaines, le classement par rapport à la moyenne d'années de scolarisation apparait, une fois de plus, relativement meilleur que celui de l'indice de Gini de l'éducation. C'est donc l'équité dans l'accès à l'éducation qui pénalise le plus le positionnement du Maroc et de ses régions dans le classement mondial. De plus, nous constatons que l'écart de rang, entre la première et la dernière région, est équivalent à 34 points d'écart au niveau mondial pour la moyenne d'années de scolarisation et à 19 points pour

Avec une moyenne d'années de scolarisation qui varie de 2.77 à 9.06 et un indice de Gini de l'éducation compris entre 0.35 et 0.70, les disparités entre les provinces s'avèrent être relativement plus accentuées que celles inter-régionales. Ceci se confirme lorsqu'on compare l'écart de rang, entre les première et dernière positions sur une échelle internationale, pour les régions et pour les provinces (91 points d'écart au niveau provincial contre 34 au niveau régional). En effet, en se référant au même classement des 175 pays pour la moyenne d'années de scolarisation, les provinces de Rabat et de Chichaoua occuperaient respectivement la 82ème et 173ème position, soit un écart de rang de 91 points entre la première et la dernière province.

Une analyse des disparités interprovinciales au sein de chacune des régions révèle que certaines régions sont composées de provinces ayant des niveaux très dissemblables tandis que d'autres sont caractérisées par des écarts relativement moins importants. Ainsi, le groupe des régions de Drâa-Tafilalet et du Sud affichent un faible niveau de variation interprovinciale contrairement à celui des régions de Marrakech-Safi, RabatSalé-Kénitra et Casablanca-Settat qui présentent des disparités élevées entre leurs provinces.

Pour le premier groupe, la majorité des provinces qui appartiennent à la région de Drâa-Tafilalet, ont un niveau d'éducation moyen qui oscille entre 4.62 et 4.98 (Midelt, Tinghir, Zagora et Ouarzazate). De même, la majorité des provinces du Sud (huit sur dix) ont des moyennes d'années de scolarisation relativement rapprochées entre elles et présentent un faible niveau de variation interprovinciale.

Pour le second groupe, sur les 75 provinces marocaines, celle de Marrakech est classée 10ème tandis que celles de Chichaoua, Essaouira, Al Haouz, Rehamna, El Kelâa des Sraghna et El Youssoufia occupent respectivement la 75ème, 73ème, 69ème, 65ème, 62ème et 60ème position. C'est ainsi que «Marrakech-Safi» est considérée comme la région la plus inégalitaire en termes de disparités interprovinciales.

De même, pour la région de Rabat-Salé-Kénitra, les provinces de Rabat, Skhirate-Témara et Salé sont largement mieux classées que la province de Sidi Kacem (1er, 3ème, 5ème et 57ème rang respectivement). Pour la région de Casablanca-Settat, les provinces de Casablanca et Mohammedia

En fait, le niveau d'éducation de la commune d'Agdal Riyad se compare au niveau de pays développés comme l'Islande, la Géorgie ou l'Estonie. Par ailleurs, certaines communes marocaines ont une moyenne d'années de scolarisation ne dépassant guère une année : Tahelouante, Assais (Essaouira), Bouabout Amdlane (Chichaoua), Oulad Ali Mansour (Tétouan), Bouchaouene (Figuig) et Oulad M'hammed (Taourirt). Ce qui montre à quel point le niveau d'éducation peut atteindre des niveaux très bas dans un très grand nombre de communes (225 ont une moyenne d'années de scolarisation inférieure à 2.28). Le milieu constitue aussi un facteur déterminant du niveau de l'éducation. Etant donné que le Maroc est composé de 256 communes urbaines et 1282 rurales, on constate que 69 % des communes urbaines (soit 176) ont une moyenne d'années de scolarisation qui dépasse 6 années. En revanche, les dernières 1043 communes du classement appartiennent toutes au milieu rural et ne dépassent pas un niveau d'éducation de 4.1 années de scolarisation.

Des niveaux très bas

Par ailleurs, si on conduit une analyse plus fine en tenant compte de la population des communes marocaines, ces 1043 communes rurales, constituant 68% du nombre total des communes, ne représentent en fait que 31% de la population âgée de 15 ans et plus. Parallèlement, les 176 communes urbaines, dont la moyenne d'années de scolarisation dépasse 6 années, et qui ne représentent que 11% du nombre total des communes, constituent en réalité 51% de la population âgée de 15 ans et plus. Ainsi, les catégories «très déficitaire», «déficitaire», «légèrement déficitaire» et «non déficitaire», qui contiennent 225, 453, 451 et 409 communes respectivement, représentent 6%, 13%, 16% et 65% de la population âgée de 15 ans est plus. Ce qui implique que le ciblage des deux premières catégories (au nombre de 678 communes, dont le niveau moyen d'éducation est inférieur à 3.19) se résumerait en fait à améliorer l'accès à l'éducation d'une tranche de la population ne dépassant pas 19% des 15 ans et plus. Une discrimination positive en faveur de celle-ci permettrait non seulement d'augmenter le niveau moyen de capital humain, mais surtout de rattraper le retard accumulé en termes d'accès équitable à l'éducation.